

parlerai de la publicité plus tard, lorsque le crédit relatif à ce service sera soumis au comité.

Je n'ai pas été prévenu de ce sujet mais je désire dire que, lorsque les crédits du ministère seront discutés, je fournirai tous les renseignements que possède le département. Je ferai de mon mieux pour satisfaire mon honorable ami.

Le très hon. M. BENNETT (chef de l'opposition): Lorsque le ministre des Pêcheries présentera ses crédits je lui demanderais d'avoir les renseignements nécessaires lui permettant de donner les noms et les adresses des personnes intéressées et les montants reçus au sujet de l'allocation d'un demi-million de dollars votée l'an dernier, et que l'on disait être d'une grande urgence pour aider les pêcheurs miséreux du Canada. Je crois savoir aussi que l'on est à préparer un rapport concernant les débouchés possibles pour l'écoulement de notre poisson en Amérique du Sud et dans certaines parties des Antilles. Or, je voudrais bien que nous ayons ce rapport devant nous avant d'étudier davantage la question que comportent cette dépense ou les crédits que l'on fera inscrire au budget et qui ont trait aux marchés et à la vente de notre poisson.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Sanderson.)

SUBSIDES

MINISTÈRE DES FINANCES

Administration, \$218,080.

Le très hon. M. BENNETT: Il y a quelques questions que nous pourrions poser au sujet de ce crédit. Quel est le nombre des nouveaux employés que l'on a ajoutés au personnel du ministère depuis l'année terminée le 31 mars 1937? Je sais qu'il y en a trois, mais à quelle fin a-t-on fait ces trois nominations? Quoique cette question ne relève pas directement du crédit en discussion, je vais la poser dès maintenant, car, cela permettra au ministre de me communiquer le renseignement plus tard: Quel a été le produit net du dernier emprunt garanti du National-Canadien et de quelle façon a-t-on disposé des fonds? Le ministre se rappelle sans doute qu'aucun renseignement n'a été fourni à la Chambre ni au comité quant à la manière dont les fonds ont été répartis. On a dit que l'emprunt était effectué pour rembourser les dépenses faites par le gouvernement fédéral. Voilà qui exercera une influence directe sur le budget, cela va de soi, et avant d'arriver à cette étape, le ministre pourra peut-être, au moment propice,

nous renseigner quant au produit net de l'emprunt et à la façon dont les fonds ont été répartis.

L'hon. CHARLES A. DUNNING: (ministre des Finances): Relativement à la première question, bien que je n'aie pas les documents par devers moi, il y a eu fort peu de changement, s'il y en a eu, parmi le personnel du ministère, sous le régime de ce crédit. L'augmentation est juste suffisante pour payer les relèvements de salaires prévus par la loi. Les changements dont je puis me rappeler pour l'instant concernent d'autres crédits, tels que le logement et ainsi de suite; ils n'ont pas rapport, en réalité, au crédit relatif à l'administration du ministère. L'augmentation du crédit se chiffre à quelque 6,000 dollars, et mon très honorable ami comprendra que le personnel ne peut être plus nombreux avec un si petit montant.

Quant à l'autre question, je donnerai volontiers les détails au moment voulu, mais pas maintenant.

Le très hon. M. BENNETT: Je ne m'y attends pas ce soir.

L'hon. M. DUNNING: Il vaut mieux être exact au sujet d'une question de cette nature.

Le très hon. M. BENNETT: Il y a un autre point. Je suppose que tout le personnel du ministère des Finances qui s'occupait des questions relatives au numéraire fait maintenant partie du personnel de la Banque du Canada, bien que les fonctionnaires aient encore gardé, en partie, leurs présents bureaux, au ministère des Finances jusqu'à l'achèvement du nouvel édifice de la Banque du Canada.

L'hon. M. DUNNING: Oui.

Le très hon. M. BENNETT: Et la signature des billets se fait encore dans le département des Finances, mais, de fait, c'est pour la Banque du Canada. Est-ce exact?

L'hon. M. DUNNING: Oui.

Le très hon. M. BENNETT: Je voulais en être certain parce que l'on m'a posé cette question l'autre jour.

L'hon. M. STIRLING: Quel est ce crédit au sujet des frais de messagerie pour les expéditions de monnaie? C'est une augmentation considérable.

L'hon. M. DUNNING: Si mon honorable ami veut bien réserver sa question jusqu'à l'appel de ce crédit nous aurons les renseignements. Le seul crédit que je présente ce soir concerne l'administration du ministère.

(Le crédit est adopté.)